



1480

Bulletin d'informations communales - Décembre 2016

Tubize, Clabecq, Saintes, Oisquercq



SOMMAIRE

MA COMMUNE	4
La gestion des eaux de pluie / Conseils énergie	4
La Commune travaille pour vous / Déductions fiscales des dons au C.P.A.S.	5
Etat civil	7
POLITIQUE COMMUNALE	8-9
DOSSIER	10-11
Les marchés de Noël	10-11
ESPACE CITOYENS	12
Collecte des ordures ménagères / Sapins de Noël	12
Bulles à textile / Immatriculation cyclos / Radon	13
ACTUALITES	15
Commémorations patriotiques / Journée Seniors / Prestation serment C.C.J.	15
Semaine de l'arbre / Joyeuse Entrée du Gouverneur	16
C.C.T. / Cité des Enfants / Un job à ta porte	17
Patinoire / Tubi'Games on ice / Agenda	18



DOSSIER Marché de Noël

En tant que courtier indépendant,
nous faisons LA PROMESSE de toujours ...

- ✓ Vous assurer sur mesure en toute confiance
- ✓ Vous conseiller en toute indépendance
- ✓ Vous écouter et vous comprendre
- ✓ Vous assister en toutes circonstances
- ✓ Vous proposer des solutions personnalisées
- ✓ Vous apporter de l'aide à chaque étape de votre vie
- ✓ Vous informer de l'évolution de vos assurances
- ✓ Vous soulager des tâches administratives

Bureau Financier Pietquin
Rue de Mons, 16 - 1480 Tubize
02-390 08 74

www.bfp.be



FSMA 14313 A-cB

Besoin d'un Crédit hypothécaire ?

Bureau Financier PIETQUIN

02 / 355.90.25

FINTRO

GRUPE BNP PARIBAS 

PROCHE ET PRO.



APPARTEMENT TEMOIN A VISITER

CONTACTEZ-NOUS

un projet développé par



**SELECT
IMMO**

**02 390 00 00
0475 390 360**

Rue des Forges 287 - 1480 Tubize
www.selectimmo.be - info@selectimmo.be

Un appartement idéal pour **y vivre** ou pour **investir**

Venez visiter notre appartement témoin

en exemple de nos bâtiments en construction

à **TUBIZE, BRAINE-LE-COMTE, ENGHEN & SOIGNIES**



Editorial

Le Collège

Michel JANUTH

Bourgmestre

Administration générale, Communication, Jumelage, Régies communales, Service régional d'incendie, Police et Sports.

Contact : 02/391.39.02

bourgmestre@tubize.be

Pierre PINTÉ

Aménagement du territoire, Commerce, Emploi et Finances.

Contact : 02/391.39.03

pierre.pinte@tubize.be

Michel PICALAUSA

Economie sociale, Enseignement et Travaux.

Contact : 02/391.39.05

michel.picalausa@tubize.be

Lyseline LOUVIGNY

Affaires patriotiques, Citoyenneté, Etat civil et Jeunesse.

Contact : 02/391.39.69

lyseline.louvigny@tubize.be

Bruno SOUDAN

Développement économique, Grands projets et Lutte contre les inondations.

Contact : 02/391.39.06

bruno.soudan@tubize.be

Sabine DESMEDT

Aînés, Culture, Développement durable, Environnement, Famille et Santé.

Contact : 02/391.39.96

sabine.desmedt@tubize.be

Frédéric JADIN

Président du C.P.A.S. en charge du Service d'aide à l'intégration sociale (S.A.I.S.).

C.P.A.S. : 02/390.00.21

frédéric.jadin@tubize.be

Conception & réalisation :



UNImédia Editions sa • Rue Monfort 8 • 4430 Ans

Tél. 04 224 74 84 • info@uni-media.be

La fin de l'année 2016 approche à grands pas. Les fêtes s'annoncent, les animations de Noël et les traditionnelles activités qui y sont associées font pétiller le regard des petits et des grands dans un esprit de partage et de solidarité.

Nos Communes se sont parées de leurs illuminations. Cette année, c'est Oisquerq qui a accueilli notre marché de Noël communal et qui a découvert ses nouvelles illuminations et décorations. Un succès mérité pour nos amis d'Oisquerq qui ont répondu présents, nombreux et motivés !

Je voudrais remercier l'ensemble du personnel communal, nos ouvriers, nos employés, nos policiers, nos enseignants, nos services sociaux qui oeuvrent, avec les mandataires, tout au long de l'année, au bon fonctionnement de notre Commune.

Je leur exprime toute notre reconnaissance pour le travail accompli dans des conditions parfois délicates que nous veillons, sans cesse, à améliorer. Ils sont, au quotidien, au service de notre population, à votre service et à ce titre, ils méritent notre respect.

Malheureusement, ils ne sont pas aidés par une petite partie de notre population qui ne respecte pas les règles du bien-vivre ensemble.

Je tiens à réaffirmer que nous ne baisserons pas les bras face à l'irrespect, aux dégradations et aux violences de ces individus qui se croient au-dessus des lois. Des mesures concrètes ont été prises et des actions régulières sont menées afin d'éradiquer ce phénomène. Elles sont d'ailleurs expliquées et développées au sein de ce numéro.

Mais que cela ne nous empêche pas de fêter dignement cette fin d'année.

Je terminerai en remerciant nos associations et les nombreux bénévoles dont les initiatives animent notre Commune. Nous savons tous combien leur implication et leur dévouement sont importants afin de développer les sentiments d'identité et d'appartenance à notre Commune et ainsi renforcer les liens sociaux nécessaires et indispensables afin de bien vivre au sein de notre société.

Enfin, au nom du Collège et du Conseil communal, du Conseil de l'action sociale, j'exprime à chacun d'entre vous, à tous vos proches, ma fraternité et toute ma sympathie. Je formule des vœux de partage, de convivialité et de solidarité entre nous tous.

Ces valeurs, je vous souhaite de les retrouver à l'occasion des fêtes de fin d'année. C'est le bon moment pour renforcer ou renouer des liens forts en famille et entre amis. Passez un Joyeux Noël et entrez dans la nouvelle année avec joie, espoir, projets et ambition mais surtout que la santé vous accompagne.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2017.

Michel JANUTH
Votre Bourgmestre



Nous remercions Messieurs Jean-Michel Delattre et Guy Leclercq-Hannon pour leurs photos.

www.tubize.be

Ma Commune

La gestion des eaux de pluie

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, la gestion des eaux pluviales est un enjeu important.

En octobre 2015, les Communes de Braine-le-Château, Ittre, Rebecq, Tubize, Braine-l'Alleud et Waterloo ainsi que l'Intercommunale du Brabant wallon (I.B.W.) et le Contrat de Rivière Senne signaient la « Convention Senne Infiltration ».

Le but de ce travail commun était, dans un premier temps, de rechercher ensemble les conditions dans lesquelles l'infiltration peut être rendue obligatoire et mise en oeuvre sur le territoire, en s'appuyant sur les compétences de l'I.B.W. et de consultants (ADOPTA...).

La phase suivante est l'élaboration d'un « guide de bonnes pratiques » commun, associé aux règlements communaux en vigueur dans chaque Commune, qui sera applicable aux demandeurs de permis d'urbanisme et/ou responsables d'opérations urbanistiques de plus grande taille (P.C.A., lotissements). Celui-ci devrait être finalisé d'ici quelques mois.

Il contiendra notamment des clauses techniques générales concernant les techniques alternatives de gestion d'eau plu-

viale et un outil Excel permettant de vérifier l'impact des choix techniques d'architectes.

Entre-temps, sur le terrain, il semble que les mentalités évoluent dans le bon sens au vu de certaines réalisations mises en oeuvre comme par exemple un bassin d'orage placé sous le parking de la future école provinciale CEFA à Clabecq. Réalisé en structure alvéolaire légère et entouré de deux bâches spéciales perméables, il permet de temporiser les eaux de pluie jusqu'à leur infiltration naturelle dans le sol.

Cette technique comporte plusieurs avantages : pratiquement plus aucun rejet dans le réseau d'égouttage, infiltration de l'eau dans le sol ce qui permet de recharger les nappes phréatiques, pas de perte de terrain pour le propriétaire vu que le bassin d'orage est enterré...

Nous espérons, au plus vite, que la majeure partie des eaux pluviales seront infiltrées ce qui permettra de lutter très efficacement contre les inondations.

Conseils énergie

L'hiver est à nos portes...

Pour limiter vos dépenses en énergie, évitez d'utiliser des chauffages électriques d'appoint car ils consomment beaucoup et viennent gonfler vos factures.

En cas de souci de paiement de vos factures, il est préférable de venir demander une aide auprès de votre C.P.A.S. Pour plus de conseils, vous pouvez aussi venir consulter le « tuteur énergie », qui vous aidera à réduire votre facture énergétique.

Le C.P.A.S. de Tubize, en collaboration avec les C.P.A.S. de Rebecq / Ittre / Braine-le-Château offre aux propriétaires et locataires les services d'un « tuteur en énergie ».

Ce service est ouvert à TOUS les habitants de Tubize.

Une permanence sur rendez-vous est assurée tous les lundis au C.P.A.S., ou à domicile. N'hésitez pas à prendre contact avec votre tuteur en énergie, Monsieur Arnaud Doffigny (0471/46 15 14 - arnaud.doffigny@publilink.be).

Pour les Tubiziens bénéficiant de l'électricité au moyen d'un compteur à budget (prépaiement), **le service Info-Energie du C.P.A.S. met à votre disposition une station de rechargement des compteurs à budget.** Elle est accessible, dans le sas d'accueil de l'institution, du lundi au jeudi (de 9 à 12h, de 14 à 17h) et le vendredi (de 9 à 12h, de 14 à 16h).

Le saviez-vous ?

COUPEZ LES TAQUES ÉLECTRIQUES ET VOTRE FOUR 5 MINUTES AVANT LA FIN DE LA CUISSON

Les taques et le four restent chauds suffisamment longtemps après leur arrêt pour vous permettre de terminer vos préparations. Une astuce supplémentaire est de laisser la porte du four ouverte pendant qu'il refroidit. De cette manière vous réchauffez également votre pièce.

ÉVITEZ LES PERTES DE CHALEUR DUES AUX COURANTS D'AIR

Vous pouvez facilement limiter les déperditions de chaleur en fermant les rideaux, stores ou volets pendant la nuit. Si vous possédez du simple vitrage, vous réduirez les pertes de chaleur de 30 à 50%. Vous pouvez également utiliser des bas de portes qui empêcheront l'air froid d'entrer chez vous.



Ma Commune

La Commune travaille pour vous



RUE DU MERCHIN

Dans le cadre de la lutte contre les coulées de boue que nous avons connues en juillet dernier, nos ouvriers aménagent différents systèmes

pour protéger les habitations, notamment ici à la rue du Merchin où un merlon est en création entre le champ et l'arrière des jardins.

RUE DU RADOUX

Des travaux de réaménagement et d'élargissement ainsi que la création d'un fossé drainant se terminent enfin.

AV. CHANT DES OISEAUX, RUE DU PARC, RUE DES F. TAYMANS, RUE HENRI WAUTIER...

Les travaux d'entretien ou de réfection de notre réseau routier se poursuivent en 2016. Chaque année plusieurs voiries bénéficient d'un nouveau lifting. La liste est déjà longue pour 2017.



CIMETIÈRES

Contrairement à certains commentaires, l'entretien des cimetières est pour nous une priorité. Malgré les difficultés inhérentes à l'interdiction des désherbants chimiques, nos ouvriers y ont travaillé d'arrache-pied durant le mois d'octobre en vue des commémorations patriotiques et de la Toussaint.



MONUMENTS

Les monuments commémoratifs, grâce à l'acquisition d'un matériel spécifique, font l'objet d'une grande attention de notre Service Travaux.

RUE DE BRUXELLES

La sécurité des piétons est également une priorité de la Majorité. Par exemple : la sécurisation des piétons le long de la rue de Bruxelles



ECOLE WAUTREQUIN

Nous poursuivons notre politique de réfection des bâtiments scolaires : après le remplacement de la chaudière, la pose de panneaux photovoltaïques, le remplacement de la toiture, ce sont enfin de nouveaux châssis qui ont été placés et ceci, toujours dans un but d'économie d'énergie substantielle.



POUBELLES

Chaque année nous essayons d'améliorer et d'élargir notre gamme de mobilier urbain en fonction des besoins, notamment les poubelles (nouvelles poubelles en béton dans le centre et à la gare, munies d'un cendrier afin d'y mettre ses mégots).

Rappelons qu'il appartient à chacun de veiller à la propreté publique en utilisant les poubelles publiques pour y jeter de petits déchets (canettes, chewing-gum, papiers, tickets,...) et non ses déchets ménagers quotidiens.



Déduction fiscale pour vos dons au C.P.A.S.

Lorsque vous faites un don, il vous est possible, à certaines conditions, de le déduire de vos impôts sur le revenu. Cette règle s'applique aussi bien aux sociétés qu'aux personnes physiques. Il doit s'agir avant tout d'un don fait à un organisme agréé tel qu'une université belge, un C.P.A.S., un organisme culturel agréé ou la Croix-Rouge de Belgique. Ne peuvent être déduits que les dons en argent.

En outre, votre don doit être d'au moins 40 euros par institution et par an. L'année dernière, le montant minimum était de 30 euros. Vous ne devez pas forcément verser 40 euros en une fois, les paiements peuvent être étalés sur l'ensemble de l'année civile. Pour déterminer si le montant minimum est atteint, l'organisme peut en effet prendre en considération l'ensemble des dons faits par une même personne sur une année civile.

Si vous effectuez des versements via un ordre permanent, veillez à donner à votre organisme financier les instructions nécessaires afin que le montant total des versements atteigne au moins 40 euros pour l'année civile 2016.

Le don versé au C.P.A.S. de Tubize (BE24 0910 0090 3038) permettra de développer de nombreux services utiles pour les Tubiziens comme l'épicerie sociale et le suivi des personnes éloignées de l'emploi. Des attestations fiscales vous seront délivrées. Si le versement est effectué avant le 31 décembre 2016, il entrera en compte pour l'année 2016.

Merci pour votre contribution.





Rue de Bruxelles 11 - TUBIZE

Votre agence immobilière de proximité. Notre but... Atteindre le vôtre!

02/355.02.79 - info@immobme.be

ESTIMATION GRATUITE

www.immobme.be

IPI 506 917

IPI 507 629

THE RED'S

SPORTS BAR & GRILL



APÉRITIF OFFERT*
avec un repas 2 services

@

THE RED'S

SPORTS BAR & GRILL

Sur présentation de ce coupon

*bière, vin, soft



AU CŒUR DU MARTIN'S RED

rue de Bruxelles 484 • 1480 Tubize • T +32 (0)2 634 11 11 • mred@martinshotels.com • martinshotels.com

Etat civil du 01/09/2016 au 31/10/2016

Naissances

Kape Impe, Maëlys (07/09/16)
Gilson Coupez, Oscar (08/09/16)
Marc Calvarin, Orphée (08/09/16)
Verboomen, Ilyes (08/09/16)
Ajjahed, Neïla (12/09/16)
Boiteux, Kimïa (12/09/16)
Berkani, Sulayman (14/09/16)
Wambe, Erel (20/09/16)
Vancutsem, Martin (20/09/16)
Espadas Y Diaz Portales, Léandro (21/09/16)
Bourgeois, Alissa (21/09/16)
Piro, Ludovic (21/09/16)
Harmand, Yannis (22/09/16)
Chatouany, Fatimazahra (22/09/16)
Richiusa, Matteo (22/09/16)
Wilenski, Thibo (22/09/16)
Oillet-Nicaise, Talya (23/09/16)
Ricker-Panasiuk, Jana-Anne (26/09/16)
Vanderelst Henin, Arnaud (28/09/16)
Lini, Giulian (29/09/16)
El Barraki, Younes (29/09/16)

Lonnoy, Amber (04/10/16)
Thonon, Mila (04/10/16)
Ardizzone, Lorenzo (05/10/16)
Cruits, Noam (05/10/16)
Verzwymelen, Noah (07/10/16)
Arrabari, Lina (07/10/16)
Bernaert, Lucas (07/10/16)
Bellia, Melina (08/10/16)
Laâmari Azjal, Adam (08/10/16)
Dewilde, Zoélie (10/10/16)
Van Wesemael Evenepoel, Luíz (12/10/16)
Hassan, Karim (13/10/16)
Fastenackels, Eli (14/10/16)
Riani, Badr (18/10/16)
Carette, Vic (19/10/16)
Sebbar, Isaac (21/10/16)
El Masaoudi, Ruqaya (21/10/16)
Nde Nechi, Kamdem (21/10/16)
Angely, Manoa (23/10/16)
Larva, Elvira (25/10/16)
Palabiyik, Aylin (25/10/16)
Van Dionant, Julius (30/10/16)



Mariages

Froidbise, Brian et **Le Brun**, Anaïs (03/09/2016)
Droeshaut, Etienne et **Seghiri**, Salima (03/09/2016)
D'hose, Dany et **Ramont**, Christel (03/09/2016)
Leturcq, Julien et **Tshisekedi**, Kasalu (10/09/2016)
Casula, Palmiro et **Arpidone**, Luisa (10/09/2016)
Van Haeren, Patrice et **Gimenne**, Carine (10/09/2016)
Penta, Fabio et **Dupan**, Jennifer (16/09/2016)
Carlter, Olivier et **Jacobs**, Sylvie (17/09/2016)
Bairouk, Omaret et **Bouziane**, Hanane (17/09/2016)
Liegeois, Patrick et **Roger**, Stéphanie (23/09/2016)
Keufeu Tadjou Lemo, Théophile
et **Yokoué Onana**, Christine (23/09/2016)
Quaglia, Francesco et **Khalilova**, Avina (30/09/2016)
Dustin, Patrick et **Colyn**, Josiane (01/10/2016)
Dang Ngoc, Tuyen et **Palvasie**, Françoise (21/10/2016)

Décès

Lebacq, Gabrielle Elisabeth Fernande (16/08/25 - 02/09/16)
Pulinx, Jacques Joseph Léopold (19/06/38 - 03/09/16)
Portella, Raimonda (18/05/33 - 04/09/16)
Courtois, Marguerite Régine Thérèse (16/04/28 - 04/09/16)
Duhoux, Armand Jean Baptiste (08/06/19 - 10/09/16)
Van Bulck, Lucienne Andrée (05/04/29 - 11/09/16)
Rivera-Rodriguez, Alfonso (14/08/30 - 14/09/16)
Ortolani, Paolo (04/02/36 - 17/09/16)
Leenaerts, Jacqueline Francine (22/02/56 - 17/09/16)
Deflem, Lucien Victor (14/08/38 - 19/09/16)
Vrancx, Elise Francine Mariette Julienne (10/03/39 - 23/09/16)
Vander Schaege, Léon Edgard Marius (26/12/28 - 24/09/16)
Timmermans, Abéla Irma Hélène (12/08/30 - 27/09/16)
Soenen, Huguette Paule (24/10/25 - 29/09/16)
Lasselín, Marie-Josée Emilie Hélène Ghislaine (14/09/39 - 30/09/16)
Paternotte, Pétronille Jeanne (29/08/28 - 01/10/16)
De Jager Kop, Angèle Renée Hélène (07/06/27 - 01/10/16)
Malengreux, Jean Jules Charles (14/05/23 - 03/10/16)
Vandenbrielle, Germana Maria Louisa (27/01/22 - 04/10/16)
Samba, Benoit (05/06/70 - 05/10/16)
Luyckfasseel, Suzanne Catherine (20/04/21 - 05/10/16)
Steenhout, Marthe Marcelle (01/07/30 - 07/10/16)
Hamelryckx, Roberte Philippine Irma Marie Ghislaine (10/09/28 - 08/10/16)
Maroille, Willy (27/02/35 - 09/10/16)
Deligne, Thérèse Marie Zoé (29/08/56 - 16/10/16)
Sergeant, Jules (09/12/20 - 16/10/16)
De Slagmeulder, Marie (18/08/28 - 18/10/16)
Demesmaeker, Greta (14/05/66 - 19/10/16)
Baedewyns, Robert Albert Evariste (15/10/39 - 19/10/16)
Leleux, Liliane Rogère Marie Louise Ghislaine (05/03/44 - 19/10/16)
Lebotte, Jeanne Josephine (23/05/27 - 23/10/16)
Hanon, Elisabeth Marie (05/10/16 - 25/10/16)
Leonora, Nunzia (20/09/41 - 26/10/16)
Hemeryckx, Pieter Joannes (28/08/33 - 28/10/16)
Warbecq, Monique (18/03/36 - 30/10/16)

Politique communale

Compte-rendu du Conseil communal du 14 novembre 2016

Le Conseil communal réuni en séance le lundi 14 novembre 2016 avait à son ordre du jour 24 points en séance publique et 7 points à huis-clos.

Les points ont été approuvés à l'unanimité des membres présents, à l'exception des points 11 et 12 avec 1 abstention et 6 voix contre, du point 14 avec 1 abstention et 7 voix contre.

Voici quelques-uns des principaux points débattus lors du Conseil communal :

1. Prestation de serment du Conseil Communal des Jeunes
2. Démission d'une Conseillère communale - M^{me} Virginie Smoos
3. Installation d'un Conseiller communal - M. Bob Monard
4. Approbation du procès-verbal du Conseil du 10 octobre 2016
5. IMIO - Approbation des points portés à l'ordre du jour des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 24 novembre 2016
6. SEDIFIN - Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale statutaire du 13 décembre 2016
7. I.B.W. - Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2016
8. Province du Brabant wallon - Modification de la convention fixant les modalités de recours à un fonctionnaire sanctionnateur provincial en application de l'arrêté royal du 9 mars 2014 relatif aux sanctions administratives communales pour les infractions en matière d'arrêt et de stationnement
9. Modification du règlement relatif aux occupations du domaine public par des terrasses et assimilés le jour du marché hebdomadaire
10. Accueil Temps Libre - Approbation du Plan d'Action Annuel 2016-2017 portant sur la mise en place d'activités pour les enfants fréquentant l'accueil extrascolaire en collaboration avec le Centre culturel de Tubize
11. C.P.A.S. - Approbation des modifications budgétaires 1/2016 ordinaire et extraordinaire se clôturant comme suit :
 - a. **Service ordinaire :**
 - Recettes : 13.482.522,46 €
 - Dépenses : 13.482.522,46 €
 - b. **Service extraordinaire :**
 - Recettes : 182.137,94 €
 - Dépenses : 182.137,94 €
12. C.P.A.S. - Approbation du budget 2017 se clôturant comme suit :
 - a. **Service ordinaire :**
 - Recettes : 13.074.426,14 €
 - Dépenses : 13.074.426,14 €
 - b. **Service extraordinaire :**
 - Recettes : 271.576,86 €
 - Dépenses : 271.576,86 €
13. Trésorerie communale - Prise de connaissance de la situation de caisse du 3^e trimestre 2016
14. R.D.I. - Approbation du budget 2016
15. Fabrique d'église Notre-Dame Immaculée à Tubize - Approbation de la modification budgétaire budget 2016
16. Renouvellement du réseau d'éclairage public suite au renouvellement des installations basse tension et gaz « rue Raymond Pieret » - Approbation du projet définitif et du dossier de marché de fourniture pour le montant estimatif de 32.363,64 € TVAC
17. Renouvellement du réseau d'éclairage public - avenues des Aubépines, des Platanes et des Sorbiers - Approbation du projet et du dossier de marché de fourniture pour le montant estimatif de 80.679,51 euros TVAC
18. Plan d'Investissement Communal (PIC) - Approbation de la liste des dossiers PIC 2017-2018 à introduire, comme suit :
 - a. Réaménagement de la rue d'Hennuyères au montant de 271.699,91 € TVAC
 - b. Réaménagement de la rue des Alouettes au montant de 449.257,27 € TVAC
 - c. Réaménagement de l'avenue de Scandiano au montant de 319.561,00 € TVAC
 - d. Réhabilitation de divers trottoirs de l'entité au montant de 200.000 € TVAC
 - e. Construction de l'égouttage avenue du Hain au montant de 92.825,00 € TVAC
 - f. Reconstruction de l'égouttage rue des Frères Vanbellin ghen et l'impasse d'Ophain au montant de 509.647,30 € TVAC
19. Rue du Roi Jardin - Partie du domaine public - Désaffectation du bien et accord de principe sur la cession
20. Mobilité - R.C.C.R. - Stationnement Cité de la Soierie
21. Mobilité - R.C.C.R. - Problématique du stationnement des poids lourds chaussée d'Enghien
22. Demande de permis d'urbanisme - Démolition/construction d'un pont rue du Canal - approbation des modifications du tracé de la voirie
23. Questions orales d'actualité :
 - a. Question de M. Zocastello relative à la construction de maisons et d'appartements par la S.A. « Les Jardins d'Oisquercq » à Oisquercq
 - b. Question de MM. Fumière et Caels relative à l'exercice du droit d'interpellation devant le Conseil présenté par une citoyenne
24. Divers : M. Januth, Bourgmestre, annonce le décès de M^{me} Corinne Maelschalck et de M. Paul Vallois, anciens Conseillers communaux. Les membres du Conseil observent une minute de silence en leur hommage.

PROCHAINE SÉANCE

Le Conseil communal se réunit normalement tous les 2^e lundis du mois à la Maison communale.

La prochaine séance se tiendra
le lundi 9 janvier 2017 à 19 h 00.



Le mot de la Majorité

« LA JEUNESSE EST LA FLEUR DE TOUTE UNE NATION, C'EST DANS LA FLEUR QU'IL FAUT PRÉPARER LES FRUITS. » Fénelon

Lutter pour ne pas devenir une Commune dortoir, ça commence par donner la possibilité aux plus jeunes de nos concitoyens de s'approprier leur Commune. Notre Majorité s'attelle depuis 2012 à mettre en place des infrastructures et des activités à l'attention de la nouvelle génération.

Que faisons-nous ?

- l'accueil des nouveau-nés réunit chaque début d'année civile les familles ayant accueilli un nouveau membre, autour d'une après-midi récréative.
- « Tubizien de demain » entraîne nos 5^{es} et 6^{es} primaires dans un cycle de petites conférences sur des sujets citoyens et se clôture par un grand battement de tambour collectif.
- Nos plus jeunes sont invités à une chasse aux œufs.
- « Délibère-toi » propose à nos élèves du secondaire des activités citoyennes, des formations et la possibilité de découvrir un métier lors des jours blancs de juin.
- Des plaines de jeux récréatives et des stages sont organisés pendant les vacances scolaires.
- « Place aux enfants » permet aux jeunes de primaire de rencontrer des acteurs de la Commune et de découvrir leur métier.
- Le Conseil Communal des Jeunes est composé d'élèves de 5^e et 6^e de toutes les écoles de l'entité.
- Nous mettons un soin particulier à entretenir et améliorer les 19 plaines de jeux communales.
- Et enfin, nous pouvons nous réjouir, Monsieur le Ministre Furlan nous a accordé le subside tant attendu pour construire la nouvelle agora multisport du quartier Saint-Jean à Clabecq.

L'avenir de notre jeunesse, une priorité de la Majorité !



Le mot de l'Opposition

LE « BIEN-ÊTRE TUBIZIEN » !

Le « RC » évalue en permanence la situation de la Commune et notamment au travers des dossiers présentés lors des Conseils communaux.

Nous recueillons également des informations et les sentiments de la population lors des multiples rencontres. Nous sommes à votre écoute.

Nous analysons les attentes de la population.

C'est ce que les représentants humanistes et de la société civile font quotidiennement pour le « RC ».

C'est ainsi que nous avons acquis la conviction que la priorité première du Tubizien est d'augmenter son niveau de « bien-être ».

Mais nous devons en avoir la confirmation !


Pour y parvenir, il nous faut ensemble identifier et déterminer les pistes qui nous permettront d'atteindre cet objectif.

A l'entame de 2017, nous effectuerons une enquête d'opinion auprès des Tubiziens, qui nous permettra de fixer vos priorités.

Avec votre appui, nous prendrons les décisions qui permettront à chacun d'augmenter son niveau de « bonheur » et de « mieux vivre ».

Alors, à bientôt et merci de votre soutien !

D'ores et déjà le « RC » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017 !

Vous partagez... Rejoignez-nous via notre page  ou notre site www.rc Tubize.be

Le « RC ».

Tir de feux d'artifices



C'est beau, mais dangereux !

La période des fêtes de fin d'année est souvent propice à l'utilisation de pétards et de feux d'artifices. Nous souhaitons profiter du bulletin communal de fin d'année pour attirer votre attention sur le fait qu'il ne s'agit nullement de jouets mais bien d'engins explosifs qui peuvent engendrer un certain risque pour les utilisateurs et également pour les spectateurs.

AI-JE BESOIN D'UNE AUTORISATION POUR PROCÉDER À UN TIR DE FEUX D'ARTIFICES ?

Les articles 37 et 38 du Règlement général de Police stipulent que l'usage de pétards ou de pièces d'artifices est interdit, sauf autorisation préalable écrite du Bourgmestre. Tout tir de feu d'artifice doit faire l'objet d'une demande particulière auprès du service communication par mail à l'adresse service.communication@tubize.be au moyen du formulaire qui peut être téléchargé sur le site www.tubize.be. En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 02/391.39.64.

APRÈS AVOIR OBTENU VOTRE AUTORISATION, IL EST TRÈS IMPORTANT DE CHOISIR DES ARTIFICES ADÉQUATS ET D'EN CONNAÎTRE LA PROVENANCE

En tant que particuliers, vous pouvez acheter que des artifices destinés aux particuliers, appelés en Belgique « Artifices de joie ». Vous pouvez détenir des artifices de joie à concurrence de 1kg en matière pyrotechnique, ce qui correspond environ à 4 ou 5 kg bruts d'artifices.

N'achetez que des artifices légaux et certifiés, dans des magasins reconnus et spécialisés qui disposent d'une autorisation de vente délivrée par le Collège communal ou provincial. Après avoir vérifié votre âge, le vendeur pourra vous conseiller sur le type de produit à acheter et vous renseigner sur son utilisation.

RÈGLES DE SÉCURITÉ À RESPECTER

Afin que la fête ne tourne pas au drame, nous vous invitons à prendre connaissance et à appliquer les règles de sécurité suivantes :

- A la maison, stockez les artifices de joie dans un endroit sec, hors d'atteinte des enfants et dans une enceinte fermée ;
- Lisez et respectez toutes les notices d'instructions avant la mise à feu ;
- Choisissez un lieu de tir approprié : une zone bien dégagée, idéalement plate, horizontale et dure, se trouvant loin des habitations, des véhicules en stationnement et éloignée de la végétation, et maintenez les spectateurs à bonne distance du tir ;
- Pensez à votre sécurité : eau et extincteur à disposition, pas d'alcool pour le tireur ni avant ni pendant le tir, protégez vos yeux et ne portez pas de vêtements facilement inflammables ;
- N'allumez les mèches, sans vous pencher vers l'artifice, qu'avec un brin allumeur : surtout, bannissez les allumettes ou les briquets ;
- Eloignez-vous le plus vite possible dès qu'une mèche est allumée ;
- Ne dirigez jamais un produit allumé vers une personne ;
- Ne retournez jamais vers un artifice dès que la mèche a été allumée. En cas de non-fonctionnement, attendez au moins 30 minutes ;
- N'essayez jamais d'allumer une seconde fois une mèche qui n'a pas fonctionné ;
- A la fin du tir, éteignez les résidus incandescents au niveau du sol.

En cas de vent fort, annulez le tir de fusées.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

En cas de brûlure grave :

- Appelez immédiatement les secours en composant le **100** ou le **112** ;
- Faites couler abondamment de l'eau propre et fraîche sur les zones brûlées ;
- Éviter toute application d'onguents et autres produits de ce type sur les brûlures.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les règles de sécurité sur le site <http://economie.fgov.be/fr> dans la rubrique 'sécurité du consommateur / produits dangereux / artifices'.

Marchés de Noël



Alors que nous sommes aux portes des Fêtes de fin d'année, des marchés de Noël ont fleuri durant le mois de décembre dans la plupart des grandes villes d'Europe. Celles-ci se sont parées de sapins et de décorations et ont vu l'installation de petits chalets en bois proposant la dégustation de pain d'épices, tartiflette ou chocolat chaud, laissant échapper une douce odeur de cannelle pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

La tradition des marchés de Noël est ancienne. Leur origine daterait du XIV^e siècle en Allemagne et en Alsace, sous le nom de Marché de Saint-Nicolas. En effet, c'est traditionnellement le premier week-end de décembre que s'installent les marchés. Mais c'est à partir du XVI^e siècle que les « Christkindmarkt » se répandirent dans toute l'Europe en mettant alors l'accent sur la nativité. C'est alors la période de l'Avent (les 4 semaines avant la Noël) qui devient propice à l'installation des marchés de Noël.

Cette coutume des marchés de Noël a perduré au cours des siècles, mais depuis une vingtaine d'années, ceux-ci ont connu un essor considérable dans le reste de l'Europe. Les marchés les plus connus sont ceux de Strasbourg et de Vienne, et plus récemment, les « Plaisirs d'hiver » de Bruxelles ont rencontré un franc succès.

Depuis décembre 2013, le Collège communal a décidé d'organiser chaque année un grand marché de Noël, mettant à l'honneur une des 4 entités de la Commune.

C'est Tubize qui a ouvert les festivités en installant 15 chalets en bois à la Grand Place. Des décorations et un éclairage particulier ont été acquis par la Commune. En effet, chaque entité a reçu l'année du marché de Noël un éclairage spécifique à son marché, éclairage remplacé chaque année dans l'entité afin de donner un petit air de fête à nos 4 cœurs de village.

Dès la première édition également, les Villes de Korntal-Münchingen et de Mirande ont envoyé des artisans. Nos papilles ont donc pu se réjouir en dégustant du foie gras et des magrets de canard, arrosés d'un petit verre de Floc de Gascogne ou en savourant des charcuteries allemandes, suivies d'un pain d'épices au chocolat et pour terminer en goûtant un petit verre de schnaps. Un grand nombre de Tubiziens profitent d'ailleurs cette occasion pour faire leur réserve de saindoux pour l'année à venir.

Une collaboration avec la ville de Waterloo a également débuté cette année-là. Nous recevons leur superbe patinoire à prêter et en échange, la semaine suivante, nos chalets sont mis à leur disposition pour orner le marché de la cité du Lion.

En 2014, ce fut au tour de Clabecq d'accueillir nos 24 chalets au pied de l'église Saint-Jean Baptiste. Monsieur Thomas de Bergeyck (Place Royale) nous a fait l'honneur de venir à l'inauguration en compagnie du Collège communal et de nos jeunes conseillers communaux. Lors de cette édition, nous avons mis l'accent sur la diversité des échoppes afin d'offrir à nos visiteurs une grande variété de produits aussi bien artisanaux que gustatifs.

C'est également cette année-là qu'un manège fut installé pour le bonheur des petits et qu'un sculpteur sur glace vint ravir les yeux des plus grands.

C'est dans la cité saintoise que nos 27 artisans ont pris place l'an dernier au son des musiques de la Fanfare. Pour cette édition, nos ouvriers communaux ont réalisé un superbe chalet central qui permet maintenant d'abriter les visiteurs en cas de temps humide.

Nous avons aussi accueilli un second chalet originaire de la région de Korntal-Münchingen, avec les Strohgau Hexen nous présentant du schnaps et diverses spécialités souabes comme leurs fameuses Spätzel (pâtes).

C'est en 2015 également qu'un concours du chalet le mieux



décoré a été lancé. Ce sont nos jeunes conseillers communaux qui ont décerné le premier prix au « Jardin de Françoise », le second prix revenant à l'espace Marionnettes.

Afin de boucler la boucle, c'est Oisquercq qui a accueilli cette année le marché de Noël, avec pas moins de 32 chalets divers et variés.

Les membres du C.C.J. ont sélectionné le chalet des broderies de Madame Sculier (artisane) comme étant le mieux décoré, suivi de celui de la Petite Gayolle (restaurant d'Oisquercq), ex aequo avec Sweet & Home (décorations, à Saintes).

Comme nouveauté, cette année, l'O.T.P. a organisé une fort sympathique Balade du patrimoine et les sportifs ont pu, grâce au JET, participer au Christmas Training afin d'être en forme pour les festivités de fin d'année. Ils ont ainsi pu parcourir 2,2 4,4 ou 6,6 km au son des chants de Noël.

Chaque année, nous constatons le succès grandissant du marché de Noël, tant au niveau du nombre d'artisans qu'en terme de visiteurs.

Toutes ces festivités ne pourraient avoir lieu sans le travail acharné et la grande compétence des ouvriers communaux qui ont construit et installé ces différents marchés. Le Collège communal met un point d'honneur à les féliciter chaleureusement.

Rendez-vous est pris pour l'édition 2017.



Espace Citoyens

Collecte des sacs d'ordures ménagères brutes (sacs blancs réglementaires de la Commune)

L'intercommunale du Brabant Wallon (I.B.W.) est gestionnaire de la collecte des déchets ménagers. Un nouveau contrat de concession de ces ramassages a été conclu. Et vu la difficulté des commerçants du centre de Tubize à sortir leurs poubelles pour le lundi matin alors que la plupart sont fermés les dimanche et lundi, il a été convenu de déplacer la collecte de la zone 1, du lundi au vendredi à partir du 1^{er} avril 2017.

ZONE 1 :

Actuellement tous les lundis, mais ensuite, tous les vendredis à partir du 1^{er} avril.

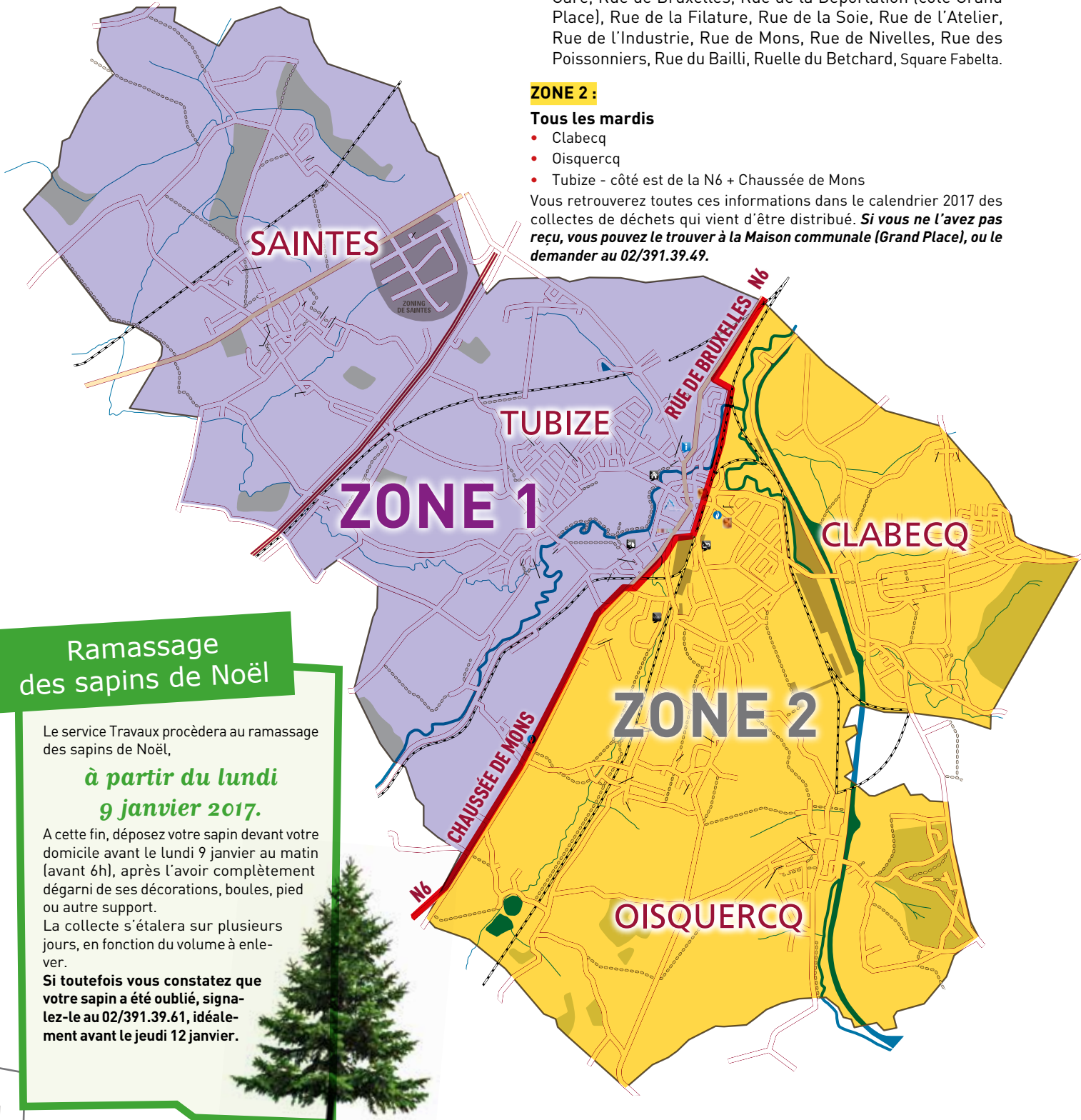
- Saintes
- Tubize - côté ouest de la N6, + Grand Place, Plateau de la Gare, Rue de Bruxelles, Rue de la Déportation (côté Grand Place), Rue de la Filature, Rue de la Soie, Rue de l'Atelier, Rue de l'Industrie, Rue de Mons, Rue de Nivelles, Rue des Poissonniers, Rue du Bailli, Ruelle du Betchard, Square Fabelta.

ZONE 2 :

Tous les mardis

- Clabecq
- Oisquercq
- Tubize - côté est de la N6 + Chaussée de Mons

Vous retrouverez toutes ces informations dans le calendrier 2017 des collectes de déchets qui vient d'être distribué. **Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez le trouver à la Maison communale (Grand Place), ou le demander au 02/391.39.49.**



Ramassage des sapins de Noël

Le service Travaux procédera au ramassage des sapins de Noël,

**à partir du lundi
9 janvier 2017.**

A cette fin, déposez votre sapin devant votre domicile avant le lundi 9 janvier au matin (avant 6h), après l'avoir complètement dégarni de ses décorations, boules, pied ou autre support.

La collecte s'étalera sur plusieurs jours, en fonction du volume à enlever.

Si toutefois vous constatez que votre sapin a été oublié, signalez-le au 02/391.39.61, idéalement avant le jeudi 12 janvier.



Du neuf pour l'environnement !

Chaque année, chaque ménage jette environ 10 kg de déchets textiles avec les ordures ménagères brutes, alors qu'ils pourraient être, après avoir été déposés dans des bulles spécifiques, soit réemployés s'ils sont encore en bon état, soit recyclés s'ils sont abîmés.

Après une analyse effectuée par le conseiller en environnement, 11 bulles à déchets textiles ont été installées sur le territoire de l'entité :

TUBIZE :

- Avenue de Mirande (devant l'atelier Boule de Pâte) - 2 unités,
- Avenue de Scandiano,
- Avenue Salvador Allende,
- Rue du Pire,
- Rue Ferrer (caserne des Pompiers).

OISQUERCQ :

- Rue Bolle.

SAINTES :

- Rue du Gros Chêne,
- Rue de la Cure.

CLABECQ :

- Place Josse Goffin,
- Avenue des Tarins.

Faites-en bon usage, et respectez les consignes de tri qui y sont mentionnées.

Par ailleurs, nous vous informons que les bulles à verres qui étaient établies à la Place A. Dupont à Saintes induisaient des inconvénients tant en matière de collecte (exiguïté du site) qu'en terme d'image (implantation peu esthétique au regard de l'espace public environnant). Dorénavant, vous trouverez ces bulles sur le parking du cimetière (rue de la Cure).

Nous vous demandons de ne plus déposer vos verres au sol mais d'avoir l'obligeance de vous rendre rue de la Cure, distante de moins de 300 mètres.



Une plaque d'immatriculation pour tous les cyclomoteurs !

Depuis le 31 mars 2014, les cyclomoteurs neufs mis en circulation en Belgique doivent être immatriculés. Désormais, cette obligation s'étend également aux cyclomoteurs et quadricycles légers acquis avant le 31 mars 2014. Cette procédure de régularisation concerne aussi les véhicules importés d'un pays membre de l'Union européenne (UE) après le 31 mars 2014 et qui n'ont pas encore été immatriculés.



Service public fédéral
Mobilité et Transports



VOTRE PLAQUE EN 5 ÉTAPES :

- rassemblez les bonnes informations,
- rendez-vous au bureau de poste avec ces informations,
- complétez le formulaire de demande,
- remettez le formulaire à votre assureur,
- recevez votre plaque à domicile.

Vous trouverez de plus amples informations en consultant le site http://mobilit.belgium.be/fr/circulationroutiere/immatriculation_des_vehicules/plaques_dimmatriculation/cyclomoteurs ou en appelant le 02/277 31 11.



Sensibilisation au Radon

Les Provinces wallonnes, en partenariat avec l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (A.F.C.N.) et la Cellule Régionale d'Intervention en Pollution Intérieure de Bruxelles Environnement (CRIPI), souhaitent sensibiliser la population via une campagne d'information au sujet des risques liés au radon.

Le radon est un gaz inodore, incolore et insipide, radioactif, naturellement présent dans les sols et les roches en quantités variables selon les caractéristiques géologiques. A partir du sous-sol, il peut s'infiltrer dans les bâtiments, via des fissures ou le passage de canalisations. Lorsque ce gaz est inhalé, il atteint les poumons et irradie les tissus, ce qui peut les endommager, et provoquer un cancer. Il est la 2^e cause du poumon dans notre pays, avec 480 cas annuels.

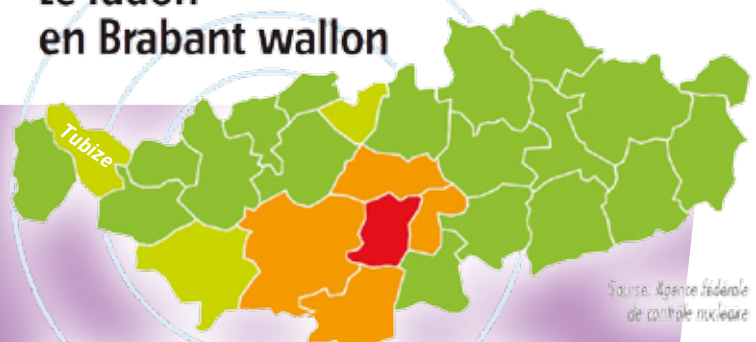
L'A.F.C.N. a établi 5 niveaux de radon (et autant de classes de risques).

La Commune de Tubize est actuellement en classe 0 (moins de 1% des bâtiments mesurés dépasse le niveau d'action de 400Bq/m³).

Avant février 2018, de nouvelles normes européennes ramèneront le niveau de référence à 300Bq/m³. Pour cette raison, Tubize devrait passer en classe 1a (1 à 2% des bâtiments mesurés dépasse le niveau d'action).

Vous trouverez de plus amples informations au sujet de la problématique du radon en consultant le site www.afcn.fgov.be

Le radon en Brabant wallon



- Classe radon 0 (moins de 1% des maisons au-dessus du niveau d'action)
- Classe radon 1a (1 à 2% des maisons au-dessus du niveau d'action)
- Classe radon 1b (2 à 5% des maisons au-dessus du niveau d'action)
- Classe radon 2a (Plus de 5 à 10% des maisons au-dessus du niveau d'action)
- Classe radon 2b (Plus de 10% des maisons au-dessus du niveau d'action)

P&V Assurances

Christian Haezeleer

Assurances • Plan de pension
Prêt hypothécaire & placement

Rue de la Déportation, n°148 - 1480 Tubize
T. 02/390 06 11 - Gsm 0499/07 01 47 - Fax 02/366 39 67
christian.haezeleer@pv.be - www.pv-assurances-andenne-tubize.be

cbfa 62.386A



Douche, Porte, Fenêtre
Miroir, Tablette, Vitrine
et bien d'autres !

VITRERIE LILO

Spécialiste en vitrerie

35 ans d'expérience mis à votre disposition

0479 42 60 69

Lilo Sanguine

Vitrerie Lilo sprl
rue des Mouettes 7 • 1480 Tubize
Fax 02 355 60 55 • info@vitrierielilo.be

www.vitrierielilo.be



AC Mazout

AC Mazout vous propose un des rapports
qualité/prix les plus intéressants du marché.
Envie de découvrir notre vision de la qualité ?
Nous sommes à votre service.



Fournisseur en
gasoil de chauffage 50S et extra
gasoil routier

0496/54.92.18 – 0477/66.85.22
info@acmazout.be
www.acmazout.be

ASSISTANCE SERRURES

0477 37 14 82

Michel Konsdorff

SITUÉ À REBECQ,
DÉPANNAGES & INSTALLATIONS

Toutes serrures, cylindres de sécurité,
portes blindées, contrôle d'accès, coffres-forts

REBECQ - TUBIZE - BRAINE-LE-COMTE - SOIGNIES - BXL & ENVIRONS

Tél. 067 21 82 47 - Gsm 0477 37 14 82
info@assistance-serrures.com

www.assistance-serrures.com



Magasin BROZE à TUBIZE

Chaussée de Mons 311 - 1480 TUBIZE

02/366 27 09

Ouvert 7j/7 pour les fêtes de fin d'année

**PRIX FOUS
CATALOGUE
PROLONGÉ
JUSQU'AU
31/12/2016**



CONCOURS

Collez
ce sticker
sur votre voiture
et gagnez



une des
31 HOTTES
contenant
des cadeaux
surprises
!!!



LISTE D'ANNIVERSAIRE

Places
de parking

Ouvert du **Lundi au Vendredi**
De 10h à 18h30
Samedi de 9h30 à 18h30



Livraison
à domicile
pour les
grandes pièces



Commémorations patriotiques



Chaque année, au mois de novembre, les Associations patriotiques honorent la mémoire des combattants, résistants et déportés qui se sont battus pour préserver nos libertés.

Comme vous avez pu le lire dans le dossier central du 1480 d'octobre, des cérémonies ont été organisées au sein des différentes Entités et des sensibilisations sont régulièrement opérées au sein des écoles dans le cadre du devoir de mémoire.

Nous tenons à remercier chaleureusement les Associations patriotiques pour l'organisation de ces manifestations et pour leur travail de mémoire afin que la flamme du souvenir continue à circuler chaque année dans notre Commune et à brûler dans nos cœurs !



Journée des Seniors

Saviez-vous que deux tiers des 55-64 ans s'adonnent à une activité physique ? Des activités plutôt calmes comme la randonnée et d'autres plus soutenues comme le tennis de table ou même le saut à l'élastique ! Aujourd'hui, le sport n'est plus réservé aux jeunes ! Et il est même fortement conseillé aux seniors !

Lorsqu'on avance en âge, mieux vaut prendre quelques précautions avant de se lancer tous azimuts dans la pratique d'un sport. Voilà pourquoi la Commune organise une journée consacrée aux activités sportives et à la détente afin de faire connaître les associations sportives et récréatives de notre Commune.

Pas moins de 180 personnes sont se retrouvées pour les activités proposées par les échevinats des sports et des aînés.

Art floral - bricolage - pétanque - tennis de table - yoga du rire, séances de pédicure médicale et bien d'autres activités ont été appréciés par nos aînés. Prochain rendez-vous en avril 2017.

Le Collège communal tient à remercier les ouvriers communaux pour leur aide logistique et le Conseil Communal Consultatif des Aînés pour la tenue du bar.



Prestation de serment du C.C.J.



Huit nouveaux membres du Conseil Communal des Jeunes de Tubize (C.C.J.) ont prêté serment le lundi 14 novembre, devant l'ensemble du Conseil communal. Ces jeunes Conseillers sont issus des classes de 5^e primaire de l'entité, et ont été élus par leurs condisciples, sur base de leurs projets pour les 2 années à venir. Ils remplacent les 'anciens' qui ont terminé leur 6^e primaire en juin dernier, et ils siègeront aux côtés des 9 élus de 2015.

Chaque mois, ils se réuniront autour d'un projet lié à la vie dans la Commune, ou pour une activité citoyenne.

Nous les remercions déjà de leur implication dans la vie communale, et nous leur souhaitons une législature pleine de belles rencontres constructives.

Actualités

Semaine de l'arbre

2016 : année de l'érable

Le 26 novembre dernier pas moins de 4500 plants ont été distribués à nos citoyens à la Place du Remblai à Tubize. Certains ont choisi des groseilliers, d'autres des sureaux noirs mais tous ont trouvé leur bonheur !

Outre la distribution d'arbres, de nombreuses animations vous ont été proposées : balade nature en partenariat avec l'O.T.P., activités pour les enfants qui sont repartis avec des mangeoires et abreuvoirs à oiseaux à installer dans leur jardin. Des sacs pour déchets verts et d'autres en toile de jute pour provisions ont été offerts aux 200 premiers visiteurs. Sans oublier la présence de Monsieur Quiévreux, apiculteur à Saintes pour la vente de son miel.

L'échevinat remercie aussi l'équipe 'Espaces verts' ainsi que le conseiller en environnement pour leur aide logistique au bon déroulement de cette matinée.



La Joyeuse Entrée du Gouverneur

Ce 29 novembre 2016 à Tubize

La Commune de Tubize a eu le privilège de recevoir le Gouverneur du Brabant wallon, Monsieur Gilles Mahieu, dans le cadre de sa Joyeuse Entrée dans la Province du Brabant wallon.

Il a été accueilli à la Maison communale par le Collège communal. Pour l'occasion une réunion de travail abordant les thèmes de la sécurité et des inondations était prévue.

Monsieur le Bourgmestre s'est adressé à Monsieur le Gouverneur en prélude de la réunion afin de lui souhaiter la bienvenue au sein de notre Entité et lui a remis la médaille d'honneur de la Commune en reconnaissance des services rendus en faveur de notre Commune.

Plus de photos sont à découvrir sur notre site web www.tubize.be.



02/355 9895
www.tubize-culture.be
124 bd Georges Deryck - 1480 Tubize

CENTRE CULTUREL DE TUBIZE
THÉÂTRE DU GYMNASSE

EXPLO
EXPLORATION DU MONDE
SAISON 2016-2017
Îles Shetland
PAR JEAN-CLAUDE FORÉRIER
WWW.EXPLORATIONDUMONDE.BE

**SOIS BELGE
ET TAIS-TOI!**
et ses
Politikos
CHARLES

TUYAUTERIE
de PHILIPPE BLASBAND

Lu. 09/01/2017 - 20:00 **Di. 29/01/2017 - 15:00** **Ve. 10/02/2017 - 20:00**

Di. 12/02/2017 - 15:00 **“Tout conte fée!”**
Création collective décalée et désopilante des **Troupettistes Saintois**

La Cité des Enfants

La Régie des Infrastructures, avec le soutien de la Province du Brabant wallon et la participation de l'a.s.b.l. Macamagie, organise la Cité des Enfants

**DU 26 DÉCEMBRE 2016
AU 8 JANVIER 2017**

au **Complexe Sportif Leburton** (allée des Sports, 5 à Tubize). Vous y trouverez de nombreux châteaux gonflables et des toboggans. Vous pourrez également y organiser l'anniversaire de votre enfant.

Pendant ces 2 semaines, vous y serez accueillis tous les jours de 10h à 13h, de 13h30 à 16h30 et de 17h à 20h (5€ pour 3 heures).

Fermeture les 31 décembre et 1^{er} janvier.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à appeler le 02/355.16.06 ou à suivre la page de la R.D.I.

La
**Cité
des
Enfants**

Un job à ta porte

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez recruter ?

Et vous, vous cherchez un emploi près de chez vous ?

Rencontrez-vous le 7 février (9h-13h) au Stade Leburton (allée des Sports à 1480 Tubize)!

Les employeurs potentiels de la région pourront y recruter les candidats idéaux, des candidats de notre région, préparés et ciblés. Recruter localement comporte de nombreux avantages !

Ils y disposeront d'un stand, pour mener les entretiens en toute convivialité. Un conseiller du Forem les accompagnera pour analyser les besoins, préciser les profils, rédiger les annonces d'offres d'emploi, les diffuser, et enfin, présélectionner les futurs collaborateurs.

INFOS ET INSCRIPTIONS

Avant le 20 janvier via www.unjobataporte.be.


Organisé par les 4 Communes de la zone Ouest du Brabant wallon, en collaboration avec l'U.E.D., Tubusiness, l'I.B.W., l'U.C.M., la Province du Brabant wallon et Bassin E.F.E.



Actualités

Patinoire sur Glace

Vous pourrez à nouveau vous adonner aux joies du patinage à Tubize : en effet, du 17 février au 5 mars, la Régie des Infrastructures (R.D.I.) de la Commune de Tubize et la Province du Brabant wallon vous proposent une patinoire sur glace de 450 m² dans les locaux du Complexe sportif Leburton (allée des Sports 5 à 1480 Tubize).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à appeler le 02/355.16.06 ou à suivre la page  de la R.D.I.



Avis aux associations

Si vous souhaitez présenter votre association ou voir figurer vos organisations dans ce bulletin, contactez le service Communication au 02/391.39.61 ou via service.communication@tubize.be (sous réserve de place disponible - merci de votre compréhension). Le prochain exemplaire du bulletin communal sera distribué le 17 février 2017. **Les articles doivent impérativement être rentrés avant le lundi 9 janvier 2017** (sous risque de non-publication), mais il serait prudent de réserver votre emplacement dès à présent.

Tubi'Games on Ice



Les Tubi'Games passent à l'heure d'hiver!

Vous avez envie de passer une après-midi amusante, inattendue, sportive ?

Avec vos amis, votre famille, vos voisins, votre club de sport... formez une équipe de 8 personnes et inscrivez-vous pour participer aux premiers Tubi'games On Ice!!

Le samedi 18 février, de 14h à 16h, 8 équipes s'affronteront dans des épreuves amusantes, d'adresse, de vitesse, d'équilibre sur la patinoire installée au Stade Leburton!

Une super expérience en perspective!!!

CONDITIONS :

- former une équipe de 8 personnes,
- de 13 à 99 ans,
- habitant Tubize.

Pour info, tous les membres de l'équipe ne doivent pas savoir patiner ☺ Et l'inscription est gratuite!

Une organisation de l'Office du Tourisme et du Patrimoine et de la Régie des Infrastructures, soutenue par la Commune de Tubize.

www.tubigames.be

Agenda

DU LUNDI 26 DÉCEMBRE AU DIMANCHE 8 JANVIER

La Cité des Enfants au Stade Leburton. Voir annonce page 17.

MERCREDI 28 DÉCEMBRE À 11 H, 14 H ET 16 H

Bébé, aboie! Spectacle ombre et lumière à partir de 2 ans par le théâtre du Mirage, à l'Espace Marionnettes (rue Carade 1A à Saintes). Infos et réservations au 02/355.94.21 ou via www.marionnettes.be.

MERCREDI 28 DÉCEMBRE À 15 H

Ciné d'antan au Centre culturel de Tubize. Courts métrages muets comiques. Infos au 02/355.98.95 ou via www.tubize-culture.be.

MERCREDI 4 JANVIER DE 10 H À 12 H

Anim'Actions à la bibliothèque de Tubize. Une animation, des histoires, un bricolage, un en-cas et des souvenirs. Pour les 4-9 ans. Inscription obligatoire au 02/391.39.15.

MERCREDI 4 JANVIER À 14 H ET 17 H

Elisa et René. Spectacle de marionnettes pour les 6-12 ans par la Compagnie des Mutants à l'Espace Marionnettes (rue Carade 1A à Saintes). Infos et réservations au 02/355.94.21 ou via www.marionnettes.be.

À PARTIR DU LUNDI 9 JANVIER

Ramassage des Sapins de Noël. Voir annonce page 13.

LUNDI 9 JANVIER À 19 H

Conseil communal à la Maison communale.

LUNDI 9 JANVIER À 20 H

Iles Shetland au Centre culturel de Tubize, dans le cadre d'Exploration du monde. Infos au 02/355.98.95 ou via www.tubize-culture.be.

VENDREDI 13 ET SAMEDI 14 JANVIER À 19 H 30

Marly et Johnny par le Cadif, à la salle Foyer du Centre culturel de Tubize. Infos au 0475/81.17.45.

SAMEDI 14 JANVIER À 14 H 30

Visite guidée du Musée de la Porte, commentée par Luc Delporte. Infos et inscriptions au 02/355.55.39 ou via otp@tubize.be.

DIMANCHE 15 JANVIER DE 10 H À 13 H

De fil en aiguille : atelier famille (conte) au Centre culturel de Tubize. Infos au 02/355.98.95 ou via www.tubize-culture.be.

SAMEDI 21 JANVIER DE 10 H 30 À 12 H

Sam d'Histoires à la bibliothèque de Clabecq : une histoire pour les enfants, du café pour les parents. Infos au 02/391.39.15.

DIMANCHE 22 JANVIER À 15 H

Assemblée générale du Cercle royal horticole et de petit élevage, suivie d'une conférence, « Couleurs éclatantes dans un jardin contemporain », par M. Dalozé à la salle B (Maison communale). Infos au 067/21.07.56 ou via www.crht.be.

DIMANCHE 29 JANVIER À 15 H

Sois Belge et tais-toi 2017 au Centre culturel de Tubize. Infos au 02/355.98.95 ou via www.tubize-culture.be.

LUNDI 6 JANVIER À 20 H

Bella Italia, les grands lacs du Nord, au Centre culturel de Tubize, dans le cadre d'Explora-

tion du monde. Infos au 02/355.98.95 ou via www.tubize-culture.be.

MARDI 7 FÉVRIER DE 9 H À 13 H

Un Job à ta porte. Voir annonce page 17.

VENDREDI 10 FÉVRIER À 20 H

Tuyauterie. Comédie au Centre culturel de Tubize. Infos au 02/355.98.95 ou via www.tubize-culture.be.

DIMANCHE 12 FÉVRIER À 10 H

La culture biologique en pot : conférence de M. Wasterlain organisée par le Cercle royal horticole et de petit élevage. Infos au 067/21.07.56 ou via www.crht.be.

DIMANCHE 12 FÉVRIER À 15 H

Tout conte fée. Création des Troupettistes saintois au Centre culturel de Tubize. Infos au 02/355.98.95 ou via www.tubize-culture.be.

LUNDI 13 FÉVRIER À 19 H

Conseil communal à la Maison communale.

DU VENDREDI 17 FÉVRIER AU DIMANCHE 5 MARS

Patinoire sur glace à la R.D.I. (allée des Sports). Voir annonce ci-dessus.

VENDREDI 17 ET SAMEDI 18 FÉVRIER À 19 H 30

Sébastien Cools chante Brel, par le Cadif, à la salle Foyer du Centre culturel de Tubize. Infos au 0475/81.17.45.

SAMEDI 18 FÉVRIER DE 14 H À 16 H

Tubi'Games on Ice. Voir annonce ci-dessus.



☎ 0800/955.65

www.careforyou.be - info@careforyou.be

Care For You

Prend soin de vous chez vous

SOINS INFIRMIERS À DOMICILE



SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Care for You est un groupement d'infirmières qualifiées à domicile, sérieuses et dynamiques. Nous assurons une prise en charge globale du patient en fonction de ses besoins. Nos infirmières se déplacent 7j/7 dans tout Bruxelles, dans le Brabant Wallon et Flamand ainsi qu'une partie du Hainaut. **SERVICE ACCESSIBLE PAR TÉLÉPHONE 24H/24H (POUR LES SOINS PALLIATIFS) AU 0490/44.66.22.**

SERVICE DE TRANSPORTS & PMR



TRANSPORTS COLLECTIFS & POUR P.M.R.

Care for You propose un service d'accompagnement pour toutes personnes à mobilité réduite sur tout le territoire belge. Nous disposons de véhicules spécialement équipés, géolocalisables afin d'y installer des personnes en fauteuils roulants et leurs accompagnateurs. Notre personnel a suivi une formation adaptée. Nous effectuons également des transports pour les activités récréatives et sportives.

CABINET MÉDICAL & PARAMÉDICAL



CABINET MÉDICAL & PARAMÉDICAL

Care for You dispose d'un tout nouveau dispensaire de soins infirmiers avec des cabinets médicaux et paramédicaux. Nous réalisons vos prises de sang, injections et pansements du lundi au samedi matin. Cabinets médicaux à disposition pour tout prestataire.

**INTÉRESSÉ PAR UN JOB CHEZ NOUS ?
CONTACTEZ-NOUS !**



DELZELLE
RESIDENTIELS

CONSTRUIRE LA VIE

**APPARTEMENTS
DISPONIBLES EN
JUN 2017**

LE MIRANDE À TUBIZE



PEB B A

Proche du **centre** et de la **gare**, la résidence offrira, dans un **cadre verdoyant**, une grande variété de logements: des appartements 1 à 3 chambres ainsi que des penthouses.

Appartement 1ch.
63 m²

à pd **130.500€** Hors Frais
cave incluse

Appartement 2ch.
79 m²

à pd **153.500€** Hors Frais
cave incluse

FORMULE ALL-IN SANS SURPRISE

Toujours inclus dans nos prix:

Terrasse • Cuisine équipée • Salle de bains meublée, avec bain et douche • Ventilation double flux • Isolation acoustique de qualité • Parties communes avec: Eclairage LED • Panneaux solaires • Ascenseur

WWW.DELZELLE.BE



DELZELLE
RESIDENTIELS

0495 32 00 26



SELECT
IMMO

0472 48 86 75